



N° 226 - événements de juillet/août 2014

Intervention

Le Cedre a poursuivi sa mission d'assistance suite à la rupture d'un pipeline survenue en Normandie au mois de mai, notamment à travers des missions de terrain. Nous avons également été sollicités par la [préfecture maritime de la Méditerranée](#) afin de fournir des éléments sur le comportement du polluant et les techniques de lutte les plus pertinentes à mettre en place en cas de fuite lors du passage du convoi du *Costa Concordia*, à proximité de la Corse.

Les demandes de conseil en situation d'accident ont principalement concerné des déversements de faible ampleur : de pétrole brut à partir d'un appontement aux Antilles, d'huile de vidange dans un port breton, de gazole dans des ports de Vendée et des Bouches-du-Rhône, de produit pour pot catalytique en Loire-Atlantique. Le Cedre a aussi répondu à des sollicitations, d'une part, suite au sinistre d'une exploitation agricole stockant des pesticides et, d'autre part, dans le cadre d'une pollution ancienne ayant affecté un puits utilisé pour abreuver les troupeaux.

Nous avons aussi été interrogés sur les mesures préventives à mettre en place dans différentes situations : récupération de véhicules dans un canal dans le Rhône, transbordement potentiel d'hydrocarbures au large de Saint-Pierre-et-Miquelon, fuite depuis une épave au Canada, travaux dans une cuve à fioul lourd en zone portuaire.

Enfin, un industriel a mis le Cedre en alerte dans le cadre d'un exercice simulant un blow-out sur une plate-forme en Afrique centrale.

En bref

AGENDA

- ▶ [Nuit européenne des chercheurs](#), le vendredi 26 septembre à Océanopolis, à partir de 19 h
- ▶ 9e [Sea Tech Week](#), 13 - 17 octobre 2014, Brest
- ▶ [INTERSPILL 2015](#), 24 - 26 mars 2015, Amsterdam, Pays-Bas

Formation pratique pour OSRL

Le Cedre a animé dans ses locaux du 30 juin au 3 juillet trois jours et demi de formation pratique à l'attention de 14 personnes d'OSRL. Cette équipe a ainsi pu s'entraîner sur différents ateliers avec déversements réels d'hydrocarbures : confinement et récupération de gasoil sur la portion routière, protection de prises d'eau et systèmes filtrants, nettoyage de galets, nettoyage de rochers, nettoyage d'une plage de sable. Cette formation a été l'occasion de nombreux échanges techniques entre formateurs et stagiaires.

Recrutement au service Etudes et Formation

Le Cedre vient de recruter un ingénieur chimiste. Ayant pris son poste au mois d'août au sein du service Etudes et Formation, William Giraud sera l'un de vos interlocuteurs en matière de formation et plans d'urgence. Cela porte à 10 personnes l'effectif de ce service qui regroupe pour une réponse au plus près de la demande de ses clients, des ingénieurs aux compétences complémentaires. Ce recrutement traduit la volonté du Cedre de renforcer ses capacités en matière de plans d'urgence et de formation aux risques chimiques.

Mission d'audit à l'usine TOTAL Additifs et Carburants Spéciaux

Le Cedre s'est vu confier la préparation du plan de lutte antipollution de l'usine TOTAL Additifs et Carburants Spéciaux implantée sur les berges du Rhône à Givors. Dans ce cadre, un ingénieur du Cedre s'est rendu sur place du 9 au 11 juillet afin de recueillir les informations nécessaires à la rédaction du plan.

Maintien de la certification qualité

L'audit de suivi "étape 2" du système qualité/environnement du Cedre a été conduit les 24 et 25 juin. Dans son rapport, l'auditeur n'a relevé que deux observations et aucune non-conformité. Notre certification pour les normes ISO 9001 : 2008 management de la qualité et ISO 14001 : 2004 management de l'environnement est donc maintenue.

Validation de produits

À la demande de la société HALECO, les absorbants tous liquides "USG-70GEN" et "UPG-73GEN", sous forme de feuilles, ont été testés par le laboratoire du Cedre. Compte tenu de leurs performances, ils ont été inscrits sur la liste des produits absorbants tous liquides publiée par le Cedre, disponible sur www.cedre.fr

Un nouveau Préfet Maritime de l'Atlantique

Le vendredi 29 août, la cérémonie d'adieu aux armes du Vice-Amiral d'Escadre Jean Pierre Labonne et de prise de fonction du nouveau Préfet Maritime de l'Atlantique, le Vice-Amiral Emmanuel de Oliveira, s'est tenue dans la cour d'honneur de l'amirauté à Brest. Lors de cette cérémonie chargée d'émotion, le Chef d'État-Major de la Marine, l'Amiral Bernard Rogel, et Monsieur Michel Aymeric, Secrétaire Général de la Mer, ont salué les 38 années au service de la Marine nationale et de l'État du Vice-Amiral d'Escadre Jean Pierre Labonne. De nombreuses personnalités civiles et militaires concernées par le monde maritime y ont assisté. Le préfet maritime est le représentant en mer du Premier ministre et de chacun des membres du Gouvernement. Il est investi du pouvoir de police générale en mer et veille à l'application et au respect des lois, des règlements et des décisions gouvernementales.

Restructuration du REMPEC

Suite à la décision de la 18e réunion ordinaire des parties contractantes à la Convention de Barcelone (à Istanbul en Turquie, 3-6 décembre 2013), le centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle REMPEC a été restructuré à la suite des difficultés économiques de la Convention de Barcelone et de son Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). Par conséquent, les contrats de M. F. Hébert, directeur, de Mme F. Borg, greffier/secrétaire et de M. M. Bonello, assistant technique, se sont achevés à la fin du mois de juin 2014. Comme cela a été exprimé par la communauté internationale, et méditerranéenne en particulier, toute l'équipe du Cedre s'accorde à reconnaître le travail exceptionnel réalisé par M. Frédéric Hébert en tant que directeur du centre depuis janvier 2006. Nous souhaitons souligner ici les excellentes relations entre nos deux centres qui se sont concrétisées à maintes reprises à l'occasion d'interventions lors de pollutions accidentelles ou dans des projets d'études, de guides ou de formations, comme ce fut le cas avec le projet POSOW. Nous lui souhaitons très sincèrement « bon vent et belle mer » et espérons croiser sa route à nouveau prochainement.

Le CEPOL change de directeur

Le Capitaine de Vaisseau Jean-Bernard Cerruti, directeur du Centre d'Expertises Pratiques de lutte antiPollution de la Marine nationale a quitté le service actif. Nous lui souhaitons une bonne retraite et adressons tous nos souhaits de bienvenue au nouveau directeur le Capitaine de Frégate Marc Reina qui prendra son commandement le 1er septembre 2014.

Condamnation de la SPSE pour pollution pétrolière de la plaine de Crau

Après 5 ans de procédure juridique, la Société du Pipeline Sud-Européen (SPSE), jugée coupable de pollution, a été condamnée le 28 juillet à environ 77 000 euros d'amende et près de 400 000 euros de dommages et intérêts par le tribunal correctionnel de Tarascon. Cette condamnation est nettement inférieure aux réquisitions du parquet et demandes des 12 parties civiles dont le Conservatoire d'Espaces Naturels qui a décidé de faire appel le 4 août. Pour mémoire, la rupture d'un oléoduc de la SPSE (Lettre n° 171 et les Lettres Techniques Eaux Intérieures n° 2 de 2009 et n°18 de 2012) a provoqué le 7 août 2009, un déversement d'approximativement 5 400 m3 de pétrole brut, dans la réserve naturelle des Coussouls de Crau (Bouches-du-Rhône), polluant ainsi 5 hectares de sol, dans un milieu particulier car il s'agit de l'unique steppe aride d'Europe occidentale. Cet incident a entraîné la suspension de l'activité d'exploitation du pipeline et une mise en œuvre rapide d'importantes opérations de nettoyage et de suivi de la pollution. Le pipeline est de nouveau en service depuis janvier 2010.

Arrivée du Costa Concordia à Gênes

Depuis son naufrage à Giglio, en Italie, le 13 janvier 2012, le traitement de l'épave du *Costa Concordia* fait l'objet de travaux d'ingénieries très poussés, largement relayés dans les médias. On se souvient du redressement de la coque du *Costa Concordia* sous les yeux d'internautes du monde entier en septembre 2013 (voir Lettre n°216). Cet été, le 14 juillet, le paquebot, ceinturé par de gigantesques caissons flottants, s'est élevé de deux mètres et s'est remis à flotter. Le navire a ainsi pu quitter sa zone de naufrage pour être transféré vers le port de Gênes. Le déplacement de l'épave sur 280 km a duré 5 jours et s'est fait sous haute surveillance. Plus de 500 personnes ont été mobilisées et 14 bateaux ont suivi la lente progression du navire à une vitesse moyenne de 2 nœuds. Il est arrivé à destination, le 27 juillet, dans le port de Pra-Voltri où il sera démantelé pendant plus de 2 ans. Le coût des opérations menées suite à ce naufrage est, à ce jour, estimé à 1,5 milliard d'euros (redressement, renflouement, stabilisation, transfert vers Gênes, démantèlement).